

**DISCOURS DE MADAME DAYINA MAYENGA
DIRECTRICE DU BUREAU SOUS-REGIONAL DE L'OIT POUR
L'AFRIQUE CENTRALE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION
DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL**

Excellence Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques
accréditées au Cameroun,

Chers collègues du Système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations d'Employeurs
et des Organisations de Travailleurs,

Chers Employeurs et Travailleurs,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de vous délivrer le message de M. Juan
Somavia, Directeur Général du Bureau international du Travail à l'occasion de la
célébration du 90^{ème} anniversaire de l'Organisation internationale du Travail

Auparavant, je voudrais sacrifier à l'agréable devoir de vous adresser mes
sincères remerciements pour la mobilisation massive des mandants et des
partenaires de l'OIT.

Ces remerciements vont, d'abord, à M. le Ministre, le Professeur Rober Nkili, qui
n'a ménagé aucun effort pour développer les synergies nécessaires et assurer le
leadership au niveau national, afin cet événement soit celui des acteurs du
monde du travail et de leurs partenaires traditionnels.

Qu'il me suffise de souligner le nombre et la diversité des activités
programmées, tant à Yaoundé, qu'à l'intérieur du pays.

Je voudrais associer à cette marque de gratitude les partenaires du système des
nations unies qui, en dépit de leur emploi du temps fort chargé, ont tenu en
rehausser de leur présence la cérémonie de lancement du 90^{ème} anniversaire ici,

à Bertoua, dans la belle province de l'Est.

Les partenaires sociaux ont également assuré une participation active à cet événement. Qu'ils en soient remerciés.

Chers amis, Bienvenue,

Je vous remercie d'être des nôtres à l'occasion de cette célébration mondiale du 90^{ième} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail.

La création de l'OIT a pour origine une conviction fondamentale :
« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

Par delà la guerre et la paix, les périodes de récession et de prospérité économique, Gouvernements, Travailleurs et Employeurs, se sont réunis autour de notre table sous le signe des valeurs communes :

- 1 le travail doit être une source de dignité,
- 2 le travail n'est pas une marchandise,
- 2 la pauvreté, où qu'elle existe, représente un danger pour la prospérité de tous.

Aujourd'hui, alors que nous traversons de graves turbulences économiques et sociales, le message, le mandat et les méthodes de travail de l'OIT apportent un souffle d'espoir aux peuples du monde entier. C'est pourquoi cette cérémonie n'est pas, uniquement, une célébration de notre passé.

En effet, c'est pour nous une occasion unique de concentrer notre attention sur les grandes priorités des gens, à l'heure actuelle : emploi, protection sociale, droits au travail, en définissant les solutions à partir du dialogue.

Notre réunion se tient sur une toile de fond inquiétante : hausse du chômage et du sous-emploi, dépôt de bilan, détérioration des conditions de travail, inégalité, pauvreté et insécurité accrues, et droits au travail en danger.

La mission de l'OIT est de tracer la voie qui mène à la justice sociale, là où les marchés sont guidés par les valeurs humaines essentielles. En reconnaissance de ses valeurs et de son action, l'OIT s'est vue remettre le prix Nobel de la Paix, en 1969. Nous en sommes tous très fiers, bien sûr.

Ce sont ces valeurs et cette action qui définissent les normes régissant le traitement et le bien-être des travailleurs et des travailleuses. Qu'il s'agisse de la liberté syndicale, de la sécurité et de la santé, du principe de l'égalité des chances et de la non-discrimination ainsi que de la protection des enfants.

Ce sont ces valeurs et cette action qui contribuent à créer des entreprises durables générant des emplois ainsi qu'un courant en faveur de la responsabilité des entreprises.

Et, en ce 90^{ème} anniversaire, ces valeurs et cette action sont plus que jamais indispensables, pour contribuer à installer une mondialisation nouvelle, qui soit équitable et durable ; cela fondé sur les composantes essentielles de l'Agenda du travail décent :

- 3 créer des emplois notamment les emplois verts, dans le cadre d'entreprises durables ;
- 4 assurer la solidarité sous la forme de la protection sociale ;
- 5 défendre les normes ainsi que les principes et les droits fondamentaux au travail ;
- 6 et repartir de la capacité créatrice du dialogue social et de la négociation collective, pour trouver les meilleures solutions.

Et aujourd'hui, il s'agit d'un pacte mondial pour l'emploi, afin de combattre la crise par l'approche du travail décent. C'est sur ces bases que les femmes et les hommes pourront obtenir du travail dans les conditions de liberté, de dignité, de sécurité et d'équité, en temps de crise, pendant la reprise et à un horizon plus lointain.

Notre héritage tripartite est le socle sur lequel se construira notre avenir. Notre mandat pour le vingt-et-unième siècle est fondé sur les valeurs intemporelles et universelles.

Avant tout, cette vision prend sa source dans l'être humain. Elle se nourrit des ressources inépuisables de l'esprit humain, de l'énergie et de la résilience des hommes et des femmes partout dans le monde, et de leur juste exigence qui est d'avoir une chance égale d'accès à un travail décent.

Je vous invite donc :

- 7 ensemble, œuvrons à satisfaire cette exigence légitime ;
- 8 ensemble, faisons des choix politiques qui permettront de consacrer le travail décent;
- 9 ensemble, enfin, faisons progresser la cause du travail décent au service de la justice sociale et d'une mondialisation équitable.

Telle est notre mission, et telle est notre responsabilité, aujourd'hui.

Merci beaucoup.